

LES FINANCES

LE REPORT DES DÉGRÈVEMENTS D'IMPÔT POUR LOGEMENT

Mme Ursula Appolloni (York-Sud-Weston): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et a trait à la déclaration selon laquelle les règles concernant les coûts annexes et les retards indus, qui s'appliquent aux immeubles résidentiels à logements multiples, ou IRLM, n'entreront en vigueur qu'après le 31 décembre de cette année. Le ministre peut-il nous dire quel sera l'effet de cette décision sur le secteur de la construction?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, c'est avec plaisir que j'ai annoncé hier que l'application des règles concernant les coûts annexes et les retards indus dans la construction des IRLM avait été reportée jusqu'au 1^{er} janvier 1983. On m'apprend que des projets de construction d'une valeur de 400 à 500 millions de dollars ont été suspendus. J'espère donc que, à la suite de cette décision et de la baisse récente des taux d'intérêt, ces projets seront mis en chantier de façon à ranimer le secteur affaibli du bâtiment. J'espère en outre que des travaux, d'une valeur de 400 à 500 millions de dollars seront réalisés au cours de la prochaine année, grâce aux changements qui ont été apportés.

* * *

LES PÊCHES

LA POSITION DU MINISTRE RELATIVEMENT AUX RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION PEARSE

M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. En fin de semaine dernière, beaucoup de personnes ont assisté à une conférence sur le rapport Pearse donnée à l'université de Victoria et elles se sont toutes opposées au programme d'émission de permis prôné par M. Pearse ainsi qu'aux méthodes utilisées à l'heure actuelle par le conseil consultatif du ministère des Pêches et des Océans.

Compte tenu de la nécessité d'établir un climat de collaboration, le ministre nous dirait-il s'il est prêt, avant de procéder à des modifications dans le secteur des pêches, à rendre le ministère plus comptable envers certains des comités consultatifs qu'il a désignés, comme le lui demandent les représentants de ce secteur, et s'il entend faire étudier immédiatement certaines des recommandations de M. Pearse qui prévoient la formation d'un conseil des pêches?

[Français]

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je suis heureux de dire à l'honorable

Questions orales

député que je serai sur la côte du Pacifique dès vendredi pour rencontrer les parties intéressées, et si le député a raison en disant qu'il y a un grand consensus chez les intervenants, cela évidemment facilitera énormément ma tâche, et je compte bien écouter d'une façon très attentive toutes les instances qui seront faites au cours de ce premier entretien que j'aurai avec les parties.

[Traduction]

LA NOMINATION DES MEMBRES AU CONSEIL DES PÊCHES PROPOSÉ

M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni): Le ministre sait que M. Pearse a recommandé que le ministre des Pêches et des Océans nomme un conseil. Les représentants de ce secteur ne sont pas d'accord, car le conseil actuel se contente en effet d'entériner ce que le ministère des Pêches et des Océans lui impose.

Le ministre envisage-t-il sérieusement, s'il décide finalement d'établir un conseil des pêches, de laisser la nomination des membres à la discrétion des représentants de ce secteur et de rendre le ministère des Pêches et des Océans plus comptable envers ce conseil? Compte-t-il également établir une relation directe avec ce conseil qui pourra alors lui faire certaines recommandations sans avoir à passer par le ministère?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, j'accueillerai avec joie toutes les suggestions qui me seront faites, mais en dernier ressort c'est à moi qu'il appartient de rendre des comptes, non pas envers monsieur un tel, représentant de ce secteur, mais bien envers vous, les députés de la Chambre.

LA MÉTHODE DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, je voudrais poser ma question supplémentaire au ministre des Pêches et des Océans. Est-il exact que son ministère a bel et bien l'intention de donner suite aux recommandations du rapport Pearse avant Noël au moyen d'un décret du conseil?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je suis en train d'étudier une par une, avec mes collaborateurs, les nombreuses recommandations de ce rapport. Certaines sont compliquées, d'autres ont un caractère très novateur; il m'est donc impossible de donner une réponse définitive au député pour l'instant. Nous sommes toujours en train de passer en revue ces recommandations. La réunion à laquelle j'assisterai en fin de semaine prochaine, sur la côte du Pacifique, a justement pour but, entre autres, de nous permettre de connaître la réaction à ce rapport de tous ceux qui sont en cause.